
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
Séance du 27 septembre 2012**

Date de convocation :
Le 18 septembre 2012

Nombre :
- délégués titulaires : 7
- de présents : 7
- de votants : 7

- délégués suppléants : 3
- de présents : 3
- de votants : 3

L'an **deux mille douze**, le **27 septembre** à dix-sept heures trente, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Guy HUART**, Président, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance.

Étaient présents (7) :

M. Hervé BROUILLARD, M. Gérard DELMOTTE, M. Guy HUART, M. Jean-Marie RICHEL, M. Bernard KAMINSKI, Mme Renée STIÉVENARDT, Mme Élisabeth GONDY,

Absents excusés et représentés (3) :

M. Philippe BAUDRIN (*représenté par M. Joël SOIGNEUX*), M. Laurent DEGALLAIX (*représenté par M. Mattéo GUALANO*), Mme Annie DENIS (*représentée par M. Frédéric DEBARGE*),

Absents excusés et non représentés : (7)

M. Dominique LYMER, M. Michel LATAWIEC, M. Jacques SCHNEIDER, Mme Valérie LÉTARD, Mme Laurence PÉAN, Mme Monique GUILBERT, Mme Yveline DRUELLE,

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'État :
12/18

Secrétaire de Séance :
Mme Isabelle DUSCHET

Nos Réf : ID/VL

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012 approuvant la création d'un Office de Tourisme communautaire sous la forme d'un ÉPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) ;

OBJET :

- Audit et étude de la communication de l'OTCVM

Vu la délibération en date du vendredi 15 juin 2012 du Comité de Direction de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole approuvant les statuts de l'ÉPIC ;

Vu l'article 1 et 8 des statuts ;

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et années susdits.

Le Président,
Guy HUART



L'Office de Tourisme a pour mission, la promotion du territoire de Valenciennes Métropole. Cette promotion se fait par l'édition de différents outils et supports de communication : documents papier, électroniques, site Internet, application pour téléphone mobile, plans, cartes touristiques, guides de visites...

Afin de travailler sur le « faire savoir » des actions réalisées par l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole et pour toujours répondre aux attentes de nos clientèles et de nos partenaires, il est envisagé d'analyser et d'étudier les actions de communication de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole pour en dégager les points forts et les points faibles, et de mieux positionner notre promotion et communication.



Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 27 septembre 2012,

- D'accepter la réalisation d'un audit et d'une étude sur la communication de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 0 voix pour, 2 voix contre (*H. BROUILLARD, É. GONDY*), 8 abstentions,

DÉCIDE :

- De reporter l'audit et l'étude sur la communication de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 27 septembre 2012

Le Président,

